

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

SERVICES PROFESSIONNELS ET PERSONNEL D'APPOINT POUR
L'INSTALLATION EN RÉGIE D'ÉQUIPEMENTS OU POUR DIVERS
TRAVAUX D'ENTRETIEN

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet vise la conception et la surveillance d'ouvrages pour améliorer ou remplacer des composantes devenues désuètes, ajouter des équipements aux postes en réseaux ou aux usines de traitement afin de se conformer aux normes en vigueur.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

2. Des services professionnels en arpentage, en ingénierie et en architecture, ainsi que l'embauche de personnel d'appoint sont requis pour la réalisation des projets suivants :

1° mise à jour de régulateurs sur le réseau d'eaux usées :	80 000 \$
2° installation de douches oculaires d'urgence dans les postes de chloration au réseau :	70 000 \$
3° installation de nouvelles génératrices à l'UTE de Québec	200 000 \$
4° installation de filtres sous pression et modification au bâtiment existant du poste Montolieu :	25 000 \$
5° remplacement des soufflantes d'air de la biofiltration aux stations des eaux usées :	30 000 \$
Sous-total :	405 000 \$

CHAPITRE II

ACHAT DE BIENS ET INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS DE REMPLACEMENT

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

3. Le projet consiste à faire l'acquisition de composantes nécessaires au remplacement d'équipements désuets ou à la réalisation de programmes d'entretien échelonnés sur plusieurs années.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

4. L'estimation du coût d'achat de différentes pièces d'équipements incluant les taxes non récupérables, est la suivante :

1° mise à jour de régulateurs sur le réseau d'eaux usées :	60 000 \$
2° installation de douches oculaires d'urgence dans les postes de chloration au réseau :	30 000 \$
3° remplacement des soufflantes d'air de la biofiltration aux stations des eaux usées :	70 000 \$
Sous-total :	160 000 \$

CHAPITRE III

FOURNITURE DE BIENS ET DE SERVICES POUR L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

5. Le projet vise la fourniture de biens et de services par des entreprises spécialisées pour l'amélioration et le remplacement d'équipements désuets.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

6. L'estimation du coût du projet décrit à l'article 5, incluant les taxes non récupérables, est la suivante :

1° installation de nouvelles génératrices à l'UTE de Québec :	3 413 000 \$
2° installation de filtres sous pression et modification au bâtiment existant du poste Montolieu :	225 000 \$
Sous-total :	3 638 000 \$
TOTAL :	4 203 000 \$

Annexe préparée le 26 janvier 2009 par :

Frank Le Hénaff, ing. jr
Service des travaux publics

Annexe révisée le 28 juin 2010 par :

Jeannot Harvey
Service des travaux publics